

MAIRIE DE VERDUN-EN-LAURAGAIS

CONSEIL MUNICIPAL

05 septembre 2019

Compte rendu sommaire

Présents : M. de PRADIER d'AGRAIN Armand, MONTECH Gérard, VIDAL Monique, VIALADE Sophie, GUIRAUD Gaëlle, ANDRAUD Frédéric, BAILLOU Philippe, CALVEL Thierry.

Absents (représentés) :

Absents : VIALADE Régis, MONSERAT Laurent.

o ACCEPTATION DU REGLEMENT ECRIT DU PLU :

Le Conseil Municipal a décidé des modifications à apporter au règlement écrit du PLU. A savoir, pour la zone Ub, dans le paragraphe 3.4.2 « Façades » et pour la zone AU dans le paragraphe 2.3.2 « Façades », le Conseil Municipal rajoute : « les enduits de façade devront respecter des couleurs pastels dans les gris et les beiges (couleurs locales). »

Les membres du Conseil Municipal acceptent et approuvent le règlement écrit du PLU avec les changements ci-dessus.

Fait à VERDUN-EN-LAURAGAIS, le 06 septembre 2019

Le Maire,
Armand de PRADIER d'AGRAIN

A handwritten signature in black ink is written over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE VERDUN-EN-LAURAGAIS' around the top edge, 'R.F.' in the center, and '(Aude)' at the bottom, flanked by two stars. The center of the stamp features a heraldic coat of arms.